

Communiqué de presse

Paris, le 17 avril 2025

NOUVEAU DOSSIER : AIDE À MOURIR – QUELLES PRATIQUES DANS LE MONDE ?

Alors que le débat parlementaire sur l'aide à mourir s'ouvrira en France en mai 2025, le Centre national des soins palliatifs et de la fin de vie publie un dossier de référence sur les législations et les données disponibles concernant l'euthanasie et le suicide assisté dans le monde.

Basé sur les chiffres officiels des autorités de contrôle nationales, ce dossier propose une synthèse inédite des différentes formes d'assistance à mourir autorisées à l'étranger. Il met en lumière les pratiques encadrées, les tendances d'évolution, ainsi que les typologies d'actes et les données statistiques, relevés par les instances compétentes.

Des pratiques hétérogènes, en constante évolution

Ce dossier propose, en plus d'une analyse pays par pays, un **tableau récapitulatif des derniers chiffres disponibles sur l'aide à mourir de plus de 20 pays ou États**, permettant de comparer :

- les pays autorisant l'euthanasie, le suicide assisté, ou les deux ;
- le nombre d'actes réalisés ;
- la part de ces actes dans la mortalité totale ;
- les évolutions annuelles.

Il met en lumière l'hétérogénéité des modèles et les dynamiques d'appropriation des pays.

PAYS	ANNEE DE REFERENCE	NOMBRE D'EUTHANASIES REALISEES	NOMBRE DE SUICIDES ASSISTES REALISEES	PART DES DECES TOTAUX	EVOLUTION PAR RAPPORT A L'ANNEE PRECEDENTE
AUTRICHE	2023	-	98	01 %	+ 81,5 %
BELGIQUE	2024	3 991	-	3,6 %	+ 16,6 %
ESPAGNE	2023	334	-	0,08 %	+ 16 %
LUXEMBOURG	2022	33	1	0,76 %	+ 29,4 %
PAYS-BAS	2023	9 771 ³⁸	187	5,8 %	+ 9,8 %
PORTUGAL	Données non disponibles				
SUISSE	2023	-	1 729	2,4 %	+ 8,5 %
CANADA	2023	15 343	-	4,7 %	+ 15,8 %
ETATS-UNIS					
Californie	2023	-	884	0,3 %	+ 3,6 %
Colorado	2023	-	294	0,7 %	+ 21 %
Hawaï	2024	-	38	0,3 %	- 25,4 %
Maine	2023	-	53	0,3 % ³⁹	+ 32,5 %
New Jersey	2023	-	101	0,1 %	+ 11 %
Oregon	2024	-	376	0,9 %	+ 2,5 %
Vermont	01/07/2021 au 30/06/2023	-	72	0,6 % ⁴⁰	+ 323,5 %
Washington	2023	-	427	0,7 % ⁴¹	+ 17,6 %
COLOMBIE	2015 - 31/10/2022	322 ⁴²	-	-	-
PÉROU	2024	1	-	-	-
AUSTRALIE					
Etat de l'Australie du Sud ⁴³	01/07/2023 - 30/06/2024	214	-	1,4 % ⁴⁴	-
Etat du Queensland ⁴⁴	01/07/2023 - 30/06/2024	793	-	2,2 % ⁴⁷	-
Etat de Victoria	01/07/2023 - 30/06/2024	371	-	0,82 % ⁴⁸	+ 22 %
Etat de Tasmanie ⁴⁵	01/07/2023 - 30/06/2024	60	-	1,2 %	-
Etat de la Nouvelle-Galles du Sud	28/11/2023 - 29/02/2024	131	-	-	-
Etat de l'Australie de l'Ouest	01/07/2022 - 30/06/2023	292	-	1,7 % ⁴⁹	+ 14,5 %
NOUVELLE-ZÉLANDE	04/2023-03/2024	344	-	0,9 % ⁵⁰	+ 4,9 %

Un contexte international en mouvement

De nombreux pays étudient actuellement des projets de loi :

- Le 25 mars 2025, **l'île de Man** est devenue le **premier territoire britannique** à légaliser le suicide assisté.
- Des projets similaires sont à l'étude en **Écosse**, en **Angleterre** et sur l'île de **Jersey**.

En **France**, deux textes seront examinés en mai :

- Une **proposition de loi sur l'aide à mourir** (député Olivier Falorni).
- Une **proposition de loi sur les soins d'accompagnement** (députée Annie Vidal).

Un outil pour éclairer le débat public et parlementaire

Ce dossier **vise à nourrir le débat citoyen par des données factuelles, comparées et actualisées**. Il s'adresse aux décideurs publics, aux journalistes, professionnels de santé, à la société civile et à toute personne souhaitant mieux comprendre les réalités concrètes de l'aide à mourir dans le monde.

Créé le 5 janvier 2016 par le ministère en charge de la santé et suite à la loi Claeys-Leonetti, **le CNSPFV est l'institution de référence en France sur la fin de vie**. Le Centre est un organisme impartial, engagé dans une approche neutre et dont l'action est au service de l'information, de l'expertise et de l'intérêt général. Il participe à identifier et à analyser la multiplicité des situations de fin de vie ainsi qu'à réfléchir à la manière de faire évoluer les pratiques d'accompagnement de la fin de vie. Ses missions :

- apporter une meilleure **CONNAISSANCE** des soins palliatifs et des conditions de la fin de vie en tant que centre de ressource et d'expertise.
- assurer la **DIFFUSION** des dispositifs relatifs à la fin de vie : directives anticipées, personne de confiance, démarches palliatives et pratiques d'accompagnement.
- promouvoir le dialogue et le **DÉBAT** entre citoyens, professionnels, associations et décideurs publics.

Contacts Presse : Sabine Zitella, s.zitella@lafocss.org / 01 53 72 33 18

Giovanna Marsico, g.marsico@lafocss.org / 01 53 72 33 06